

----- Original Message -----

From: Pastorelli, Gaétan

To: christian.sunt [REDACTED]

Cc: Ethier, Guy ; Buve, Lucia ; Depretz, Frédéric ; Hüttmann, Arne

Sent: Wednesday, December 21, 2011 11:36 AM

Subject: RE: vente terrain Thoiras

Bonjour monsieur Sunt,

En réponse à votre mail, nous vous informons que nous avons transmis votre proposition d'acquérir nos terrains à notre service juridique. Nous escomptons avoir son avis d'ici début février 2012. Nous reprendrons alors contact avec vous dès qu'il aura été porté à notre connaissance.

Concernant plus particulièrement l'aspect environnemental, il est de notre devoir de rappeler que nos terrains ont été entièrement réhabilités dans le respect du cadre très strict défini par les services compétents de l'administration. Nous avons sur ce point, répondu à toutes leurs demandes motivées et obtenu par l'administration, la confirmation de la bonne exécution de nos obligations.

Lors de notre dernier contact avec maitre MIR, nous lui avons demandé d'attiré l'attention de tout acheteur potentiel, sur l'existence des servitudes définies par l'administration. Dans le cadre d'une vente, ces servitudes seront naturellement transmises et donc à la charge du nouveau propriétaire. L'engagement ferme du futur propriétaire à les accepter et à les honorer conformément aux attentes de l'administration, sera naturellement mentionné sur l'acte de vente.

Lors de l'étude de ce dossier, notre service juridique, va très probablement, d'une part nous interpeller sur les garanties pérennes apportées sur ce point par le futur acquéreur. Et d'autre part nous questionner sur